DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.

Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	26
Membres représentés	9
Membre absent	0
Secrétaire de séance	Cyrille GUILBERT
Date de la convocation des conseillers	7 Décembre 2022
Date de l'affichage de la convocation	7 Décembre 2022

PRÉSENTS :
Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX (***arrivée à 18h14***), Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**
Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK, Madame Fatima MENZEL, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Gabriel GREZE, Madame Magalie FRANÇOIS, Madame Maria ALVES ***(arrivée à 18h08)***, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Hervé TOUGUET, Monsieur Hassan FERE, Madame Sylvie MUNDVILLER, Madame Aurélie TASTAYRE ***(arrivée à 19h14),*** Madame Danièle KAMENI ***(arrivée à 19h21),*** Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE ***(arrivée à 18h32)***, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :
Monsieur Alain GOREZ donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO
Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD
Monsieur William MUSUMECI donne pouvoir à Madame Laurence GROSSI
Monsieur Pascal GIACOMEL donne pouvoir à Madame Christine GINGUENÉ,
Madame Nadia GHARNITdonne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE
Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Monsieur Gabriel GREZE
Madame Emma ABREU, donne pouvoir à Monsieur Hassan FERE
Monsieur Samir METIDJI donne pouvoir à Madame Danièle KAMENI

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20221219-22_07348-DE
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022

Conseil Municipal du 13 décembre 2022 – Délibération n° 2022-133/12-18

OBJET : CLASSES DE DÉCOUVERTE 2023

Le Conseil Municipal,
Vu les articles L 2121-29, L 2121-1 à L 2121-23, R 2121-9, R 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement,
Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 5 décembre 2022,

Considérant le souhait municipal de favoriser la mise en œuvre de séjours scolaires.

Entendu l'exposé de Madame Stéphanie RUSSO Conseillère déléguée à la petite enfance et l'enfance,

DÉLIBÈRE

Article 1er :
APPROUVE le principe d'aides financière et administrative aux classes de découvertes sélectionnées par la commune pour l'année scolaire 2022-2023.
Article 2 :
DIT que les crédits seront inscrits au budget 2023 sur les lignes comptables nécessaires.

Article 3 :
Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'État.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.
POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature	Signature
Frédéric BOUCHE Maire	Cyrille GUILBERT Secrétaire de séance

MAIRIE de VILLEPARISIS

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20221219-22_07348-DE
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022